

Compte-rendu du Conseil d'école n°2

Jeudi 16 mars 2017 à 18h00

Sont présents :

Mairie : M. Balazun, Maire - Mme Berton, adjointe aux affaires scolaires
Enseignantes : Mme Nogaret, directrice, Mmes Arnaud - Coumans - Fraisse - Marsaud - Meynier - Portalier - Sayagh
Parents d'élèves élus : Mmes - Chalbos - Debarge - Fernandez - Roux-Figueira - Mrs Perriot, Barriol, Feldesi, Miatti

Sont excusés : Monsieur Biau, IEN - Mme Guyotot, directrice générale des services - Mme Deixonne, Mme Langlais, enseignantes – Mmes Labriet - Ré, parents d'élèves élus

1- Validation du nouveau projet d'école

L'Inspecteur a validé le nouveau projet d'école 2016-2018 pensé et rédigé par l'équipe enseignante en fonction des élèves et des ressources présentes dans cette école. Il est en accord avec les nouveaux programmes.

Il se décline en 3 axes :

- Axe 1 : l'évolution des pratiques pédagogiques pour la réussite des élèves.

Objectifs stratégiques : Amener les élèves à être autonomes dans leurs apprentissages ; Faire que les élèves soient acteurs dans leurs apprentissages pour favoriser leur réussite.

- Axe 2 : l'évolution des pratiques éducatives pour améliorer le climat scolaire.

Objectifs stratégiques : Travail sur la relation avec les parents, le bien-être des enfants par rapport aux apprentissages et au vivre ensemble, la sérénité des enseignants.

- Axe 3 : suivi et valorisation des parcours éducatifs de l'élève.

Objectifs stratégiques : Parcours artistique et parcours éducation à la santé.

2- Point sur les projets de classe

Les activités sportives, comme **la piscine** pour les CP-CE1 et CE1-CE2 sont terminées. Nous avons eu plusieurs problèmes de retards à la piscine à cause de la traversée de Castries. Le cycle piscine de la GS-CP a commencé le 6 mars et se termine le 17/03 ; celui de la GS de Mme Portalier commencera le 2 mai. Les MS seront réparties dans les classes de PS-MS. Il n'y a eu pour l'instant aucun retard à la piscine.

Une initiation aux **jeux de raquette** en partenariat avec le TENNIS CLUB va démarrer pour deux classes : les GS-CP et les CP-CE1. Chaque classe bénéficiera de 6 séances d'1h15 du 18 avril au 30 juin, le mardi matin. Le créneau est large afin de pallier à d'éventuelles annulations pour cause de pluie ou autre.

Plusieurs sorties à la journée ou demi-journée ont eu lieu :

- Serre amazonienne : classes de Mme Coumans et Mme Deixonne. Ça s'est très bien passé, les enfants ont beaucoup aimé cette sortie.

- Médiathèque de Castries : classes de Mme Fraisse, Mme Meynier, Mme Arnaud et Mme Nogaret. Les enseignantes ont trouvé que les animations étaient de qualité.

- Concert éducatif à l'Opéra : « Musique royale du Rajasthan » classes de Mme Sayagh et Mme Meynier. A cause du grand retard du bus, les élèves sont arrivés alors que le concert avait déjà commencé. Ils ne sont restés que 30 minutes dans la salle. Cela a été très frustrant.

Plusieurs sorties à la journée ou demi-journée vont avoir lieu :

- Domaine de Restinclières à Prades-le-Lez : lundi 27 mars pour les classes de Mme Meynier et Mme Sayagh.

- Concert éducatif à l'Opéra : « Les Quatre saisons » vendredi 21 avril pour les classes de Mme Fraisse et Mme Nogaret, « Klang family » jeudi 1^{er} juin pour les classes de Mme Arnaud et Mme Portalier.

- Sortie au Seaquarium et à la plage : les 4 classes de maternelle le vendredi 12 mai. Ce sera une visite guidée pour les classes de GS-CP + MS-GS et une visite libre pour les deux classes de PS-MS.

Le Seaquarium prête aux classes deux kits à exploiter sur la plage. Travail sur le milieu de la plage et l'écosystème.

Projet commun qui sera exploité en classe durant la dernière période. Projet de créer une fresque marine sous le préau maternelle.

- Projet de faire deux journées équitation pour les 4 classes d'élémentaire la semaine du 12 juin.

4 ateliers différents : Reprise, Voltige, Pansage, Jeu d'orientation.

3 - Fonctionnement de l'école

a) Effectifs prévisionnels

Les inscriptions d'élèves se feront à partir du lundi 3 avril en mairie. Les parents devront venir avec un justificatif de domicile et le livret de famille.

Actuellement, le prévisionnel pour l'année scolaire 2017-2018 est de 196 élèves soit une moyenne de 25 élèves par classe. Il est trop tôt pour envisager les configurations de classes.

PS 22 / MS 23 / GS 33 / CP 30 / CE1 22 / CE2 27 / CM1 23 / CM2 16

b) Les TAPS, la garderie et le parking

Les parents remercient la mairie de la souplesse apportée au fonctionnement des TAPS. Quand des enfants sont dispensés de sport, il est possible de les changer de groupe.

Garderie : les parents qui ont payé un forfait de garderie ne peuvent pas mettre leur enfant un jour différent chaque semaine sans avoir prévenu auparavant la mairie. Le parent doit écrire un mot pour prévenir de l'absence ou de l'inscription de son enfant et le déposer dans la boîte aux lettres « Garderie ».

En ce qui concerne la sécurité sur le parking de l'école, il n'y a pas de nouvelle solution.

Demande des parents d'installer un panneau « attention école ».

4 – Projet d'extension de l'école

L'équipe enseignante et le personnel de mairie avons eu une réunion de présentation du projet d'extension de l'école mercredi 15 mars. L'architecte retenu par la mairie est Jean-Luc Martineau.

Le projet prévoit la création de :

- trois classes : sûrement deux classes élémentaire avec un atelier informatique entre les deux et une classe maternelle avec un dortoir de 24 couchages et un sanitaire.
- une cantine élémentaire avec plonge, office, vestiaire pour le personnel, réserve, local à déchets et local technique. La cantine actuelle sera la cantine maternelle.
- 8 sanitaires pour la cour en élémentaire avec un coin filles séparé du coin garçons + 1 sanitaire handicapé.
- 1 salle de professeurs
- 1 préau élémentaire d'environ 110 m2

La mairie a proposé aux enseignantes de faire motricité dans la salle des Arbousiers. Un espace de rangement sera prévu afin d'y stocker le matériel de sport.

Les parents et les enseignantes sont inquiets pour le rétrécissement de l'espace de cour. Il faudra peut-être envisager de faire plusieurs services de récréation, ce qui engendrera beaucoup de bruit. Les parents d'élèves élus ont pris rendez-vous avec M. le Maire mercredi 29 mars pour pouvoir discuter sereinement de ces préoccupations et voir ce qu'il est possible de faire avant que le projet ne soit acté.

Mme Sayagh a rappelé à la mairie un ancien projet de construire l'école maternelle sur un terrain à côté du tennis. Le maire a précisé que ce terrain était inondable.

Les travaux commenceront fin d'année 2017.

5- Coopérative scolaire

Nous sommes en mesure de faire un bilan de l'intervention du photographe dans l'école. Cette action a permis à la coopérative scolaire de récupérer environ 800 euros. Nous avons moins vendu alors qu'il y a eu beaucoup de soucis avec les photos l'année dernière.

Par ailleurs, grâce à la participation de la mairie et aux actions de l'année dernière (tombola, etc.), nous avons pu financer :

- un spectacle de Noël offert aux enfants et un goûter : 838,48€
- l'achat de matériel de sport pour l'élémentaire et de vélos et trottinettes pour la maternelle : 1 300€
- l'achat de livres de littérature pour compléter les séries existantes pour les cycles 2 et 3 : 500€

La classe de Mme Sayagh a eu plusieurs fuites d'eau cette année, elle a perdu beaucoup de livres. Il a donc été nécessaire de renouveler certains livres.

- la sortie au Seaquarium pour les 4 classes de maternelle : 1 463,80€
- les deux journées équitation pour les classes d'élémentaire (une participation de 5€ par élève/jour sera demandée aux familles) : 2 264€.

6 - Fête de l'école

Nous avons choisi en conseil des maîtres d'articuler la fête de l'école autour de deux temps :

- un temps offert aux élèves
- un temps de partage avec les parents, une ouverture de l'école aux parents.

Le temps offert aux enfants se présentera sous la forme d'une kermesse organisée sur le temps scolaire par les enseignantes avec l'aide de parents volontaires, pour tenir des stands et aider à la gestion des enfants.

La kermesse des maternelles se déroulera le mercredi 21 juin matin et celle des élémentaires aura lieu vendredi 23 juin après-midi.

Les boissons seront offertes aux enfants par l'école. Les parents seront sollicités pour confectionner des gâteaux, crêpes, ...

Le temps de partage avec les parents, l'école ouvrira ses portes à 18h30 à l'issue de la garderie. Les parents chemineront dans l'école et dans la cour en suivant le parcours des différentes représentations proposées, organisées par tous les élèves de l'école. Ce temps de partage pourra prendre différentes formes (œuvres visuelles, sonores, saynètes, etc...) en fonction des projets de chaque classe, des âges des enfants et des souhaits de chaque maîtresse.

A l'issue de cela, l'école fermera ses portes à 20 heures. Les visiteurs seront invités à se rendre au stade où les parents et l'équipe enseignante serviront un apéritif.

Après cet apéritif, les parents représentants proposeront un repas qui prendra la forme de leur choix.

Les enseignantes procéderont à un tirage au sort de la tombola. Cette tombola permettra de financer différents projets pour la prochaine année scolaire.

La fête de l'école aura lieu le vendredi 30 juin.

L'école demande à la mairie de lui réserver la salle des Arbousiers ce jour-là. L'école aura également besoin de grilles pour exposer les œuvres des enfants.

Date du prochain Conseil d'école : lundi 26 juin à 18h.

Mme Nogaret remercie tous les participants et lève la séance à 19h25.